



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 32 (1932), p. 167-181

Paul Tresson

Jean-François Champollion. Catalogue du Cabinet des Antiques de la ville de Grenoble [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	BIFAO 126	
9782724711059	Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines	Chloé Ragazzoli
9782724711455	Les émotions dans l'Égypte Ancienne	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	AnIsl 60	
9782724711448	Athribis XI	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????	
??????????	?????????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION.

CATALOGUE

DU CABINET DES ANTIQUES

DE LA VILLE DE GRENOBLE

(avec 4 planches)

ÉDITÉ

PAR PAUL TRESSON.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Il y a quelques années, exactement au mois d'août 1922, M. Louis Royer, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble, mettait la main, dans les riches collections confiées à ses soins, sur une liasse de papiers manuscrits, presque tous de la main de Champollion, et, avec une amabilité dont nous lui sommes reconnaissant, il voulut bien la soumettre à notre examen. Nous y trouvâmes, notamment, à côté de pièces prouvant l'activité que déploya Champollion comme bibliothécaire dans notre ville, un *Catalogue* remontant à 1810-1812 et décrivant les objets égyptiens que renfermait, au début du XIX^e siècle, le Cabinet des antiques de Grenoble. La lecture nous en intéressa beaucoup et nous pensâmes qu'il ne serait pas sans utilité, — surtout en cette année 1932 qui est celle du centenaire de la mort de Champollion, — de le tirer de l'oubli dans lequel il est à peu près plongé. Nous disons à *peu près plongé*, car cette restriction nous paraît nécessaire. M^{lle} Herminie Hartleben, guidée par ce flair merveilleux qui lui fit mettre au jour sur le créateur de l'Égyptologie tant de précieux souvenirs, connut ce document dont elle donne un extrait avec note assez vague au tome I, p. 174 de son magistral ouvrage : *Champollion, sein Leben und sein Werk*, Berlin, 1906. Toutefois, elle ne le signale pas dans la liste des travaux de Champollion qu'elle inséra aux pages 597-603 du second volume. Aussi, cette découverte est-elle demeurée inconnue de bien des égyptologues. M. Seymour de Ricci, par exemple, n'en parle pas dans son *Essai de bibliographie de Champollion le Jeune (1790-1832)*⁽¹⁾ et nous devons vivement le regretter, car le *Catalogue*, que dressa Champollion, offre un réel intérêt et il atteste à quel point, onze ans avant la *Lettre à M. Dacier*, son auteur avait le sens des hiéroglyphes.

⁽¹⁾ Paru dans la *Bibl. de l'École des H. Études, Sc. hist. et philol.*, fasc. 234, p. 763-784, Paris, Champion, 1922.

Le *Catalogue du cabinet des antiques de Grenoble*, qui, sans conteste, doit être entièrement attribué à Champollion, comme l'indiquent l'écriture et les initiales *J. F. C.* que l'on distingue sur l'une des planches, se trouve actuellement à la Bibliothèque de notre ville où il porte la cote *R 7635*. Il est écrit sur dix pages de papier de couleur bleu pâle, lesquelles mesurent, chacune, une hauteur de 0 m. 29 sur une largeur de 0 m. 20, et semble présenter, par suite de certaines négligences de style⁽¹⁾, l'aspect d'un véritable brouillon, peut-être même d'un simple projet. Onze numéros y sont étudiés : d'abord, deux cercueils avec leur momie (p. 1-6); puis, neuf objets de moyenne et de petite dimensions (p. 7-10) dont Champollion reprit, dans la suite, l'examen sur feuille supplémentaire. L'époque de la composition de ces documents est connue, grâce à cette date 1811⁽²⁾ que Champollion inscrivit à l'encre sur deux des planches et à la note que Figeac ajouta au début du travail de son frère : « Ces catalogues remontent aux années 1810 à 1812, dix années avant la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes; ils ont le mérite d'être autographes et d'intéresser la Bibliothèque pour laquelle ils ont été faits. Donnés à cette Bibliothèque au mois de février 1857. J. J. CHAMPOLLION-FIGEAC ». C'est donc bien entre les années 1810-1812 que Champollion procéda à la rédaction de son travail et exécuta cette série de planches dont on trouvera ci-après la reproduction d'après les clichés pris par M. Paul Réal, photographie à Grenoble. Ces planches, qui ont trait aux deux cercueils, sont au nombre de six dont trois sont accompagnées de légendes. En voici l'énumération, au cours de laquelle nous conserverons l'appellation de *grande* et de *petite momie*, adoptée par Champollion dans son *Catalogue*.

A. — En ce qui concerne la *grande momie*, quatre planches doivent être signalées :

Voici, d'abord, une fine représentation en couleurs d'une moitié du collier ornant la poitrine de l'Osiris momie que figure le cercueil (reproduite ici à la planche II, n° 2).

⁽¹⁾ Il convient de signaler que Champollion en fit disparaître un certain nombre. Les ratures et les surcharges, que l'on aperçoit en certains endroits, sont significatives à cet égard.

⁽²⁾ A distinguer de la date similaire, écrite au crayon sur deux autres planches. Elle est récente et, par suite, ne provient pas de Champollion.

Vient, ensuite la copie de « l'inscription placée sur la partie antérieure des pieds » (reproduite ici à la planche I, n° 2).

Puis, sur une large feuille, s'étend, en six colonnes dont deux (col. 1 et 6) sont à fond jaune et dont les quatre autres (col. 2-5) ont gardé leur couleur blanche primitive, le relevé du texte couvrant le devant du cercueil (reproduit ici à la planche III). Les hiéroglyphes, qu'entrecoupent parfois des vides dûs à la dégradation de la pièce, sont, en partie, peints, mais il faut reconnaître que Champollion a, ici, un peu trop donné libre cours à son imagination car, sur l'original, les signes paraissent avoir possédé des couleurs parfois différentes.

Enfin, se présente, comme complément de la planche précédente, une simple copie, *au crayon*, de la colonne limitant, à gauche, le relevé dont il vient d'être question (elle est reproduite ici à la planche II, n° 1). Ceci nous amène à nous demander si la colonne de droite, qui lui fait pendant, n'aurait pas été copiée par Champollion et si cette copie ne se serait point égarée.

B. — Quant à *la petite momie*, deux planches (reproduites ici à la planche IV) lui sont affectées, reproduisant, chacune, en deux colonnes avec hiéroglyphes à l'encre de Chine, seulement la longue ligne verticale, qui s'étend sur l'avant du cercueil. Nous pouvons donc conclure que le relevé de Champollion n'est pas complet et que manquent les trois discours divins contenus dans les quatre colonnes de la partie dorsale. Y a-t-il eu omission de l'auteur ou perte de la fin du manuscrit? C'est une question fort obscure sur laquelle nous ne nous arrêterons pas.

De suite, nous aborderons la transcription du *Catalogue*, qui sera donné en son intégralité, avec ses particularités d'orthographe propres à l'époque. Nous nous contenterons seulement d'élaguer ces inadvertances au point de vue de la grammaire, ces déficiences dans la coupe des mots et dans la ponctuation, échappées à la plume de l'auteur, et qui, certes, auraient disparu si Champollion avait destiné son travail à l'impression, car l'on sait avec quel soin il veillait, dès sa jeunesse, à la perfection de la forme dans ses publications. Partout ailleurs, le texte sera scrupuleusement respecté et une seule fois, nous nous permettrons une légère addition, celle de la conjonction

que, oubliée par Champollion et dont la présence est nécessaire pour le sens de la phrase. Nous indiquerons cette restitution au moyen de crochets. D'ailleurs, comme témoignage de la fidélité de notre copie, nous renverrons au fac-similé de la page 2 du *Catalogue* par lequel débute la première des quatre planches qu'il nous a été possible d'ajouter à notre article, grâce à l'amabilité de M. Pierre Jouguet, Directeur de l'Institut français d'archéologie orientale, et de M. Charles Kuentz, à qui nous exprimons notre respectueuse et profonde reconnaissance.

Paul TRESSON.

Grenoble (Isère), le 4 mars 1932.

CABINET
DES ANTIQUES
DE LA VILLE DE GRENOBLE.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

MOMIES.

Le cabinet en possède deux.

La première et la plus grande a 6 pieds y compris la caisse dans laquelle est renfermé le cadavre.

Les peintures dont cette caisse était ornée ont beaucoup souffert; on en distingue cependant assez pour faire voir combien l'embaumement du personnage auquel elle fut destinée avait été soigné.

La caisse de cette momie présente comme toutes celles qui existent une figure humaine sculptée à la partie du cercueil correspondant à l'endroit où se trouve la tête du corps embaumé; cette figure, ornée de la coiffure égyptienne peinte en azur, est couverte de *couleur rouge*. C'est ainsi que les Égyptiens se sont figurés sur les sculptures de leurs temples, sur les peintures de leurs tombeaux, et sur celles qui se trouvent sur les manuscrits égyptiens qui nous restent; la couleur rouge était pour ainsi dire la *couleur nationale*; lorsque les Égyptiens ont voulu représenter un étranger, ils lui ont donné la couleur *noire* ou tout autre différente de *la rouge*.

Les yeux sont très grands et sont peints en *noir*, *blanc* et *vert foncé*.

Les oreilles, d'une assez grande proportion, dépassent de beaucoup les lignes des yeux et du nez, entre lesquelles elles doivent être comprises selon les règles de l'art basées sur la nature, établies parmi les nations européennes. Mais les Égyptiens se sont constamment écartés de ces principes et tout nous porte à croire [que] ces copistes fidèles de la nature y furent autorisés par

leur propre conformation. Le menton est orné de ce qu'on appelle tantôt une *barbe*, tantôt une feuille de *perséa*, objet sur lequel on n'a aucune donnée certaine.

Sur les épaules on voit deux *grandes têtes d'épervier* surmontées d'un globe rouge, ce qui indique la divinité chargée de juger *le mort*. Sur plusieurs tableaux emblématiques peints sur des toiles de momies, on voit l'*âme* en présence d'un dieu à tête d'épervier assis sur un throne et tenant dans ses mains un *fléau* et un *crochet* marques de la souveraine puissance.

La plus grande partie de la poitrine est couverte d'un ornement en forme de collier sur lequel sont peintes des *feuilles de lotus*, des *fleurs* en bouton, des rosaces et des fleurs de *lotus* dans leur plus grand développement. Cet ornement est ordinaire et général sur les cercueils de momies.

Vers le milieu du corps est une *femme à genoux*, la tête surmontée *du globe* marque de la divinité et *étendant de vastes ailes*. Cette femme figure emblématiquement la puissance destructrice et créatrice du Très-Haut embrassant l'immensité de la nature.

A l'endroit du cercueil qui répond aux pieds de la momie, on voit deux chacals renversés *et peints en noir*. C'est l'emblème de la mort.

L'épaisseur du pied du cercueil est couverte d'hiéroglyphes. Le corps que ce cercueil renferme a environ 5 pieds sans y comprendre les pieds du mort, qui manquent. L'enveloppe de toile peinte qui environnait le corps a disparu presque entièrement; il en reste seulement une double bande perpendiculaire d'hiéroglyphes d'une plus grande proportion que ceux qui ornent le cercueil. Ils sont peints et plus soignés que les autres. La figure de *Ménouthis* ou la vierge tenant une grande plume à la main et la tête du cynocéphale sont les seuls restes des emblèmes que devait contenir cette 1^{re} enveloppe intérieure.

Immédiatement au-dessous se trouve une couche d'une ligne d'épaisseur de baume très dur. Les bandelettes croisées en divers sens se présentent ensuite. Le cadavre s'est tellement identifié avec le baume que le corps du mort n'offre plus qu'une masse carbonisée et que le baume a pénétré jusque dans la moelle des os. Chacun des doigts de la momie était entouré séparément de bandelettes et ils étaient ensuite tous recouverts d'une enveloppe commune. Presque entre chaque couche de toile principalement dans les par-

ties qui avoisinaient les chairs et dans l'intérieur des os on trouve une efflorescence blanche assez semblable à cette couche argentine qui recouvre les écailles des poissons.

Les ongles étaient très longs et couverts d'une feuille d'un or mat très beau. Le crâne est presque entièrement rempli de baume élastique et luisant.

En général cette momie paraît d'une très haute antiquité.

2^e MOMIE.

Cette momie dont le cercueil a 5 pieds et demi de hauteur paraît d'un temps moins reculé que la précédente. Cependant on ne peut point affirmer qu'elle soit réellement d'un temps postérieur à celle que nous venons de décrire.

Le cercueil de cette momie parfaitement semblable à l'autre semble avoir été réparé et repeint dans des temps modernes. C'est pourquoi nous ne parlerons que de la toile peinte qui recouvre les bandelettes.

Le corps entier a 4 pieds 10 pouces de hauteur. Le masque de la momie est doré ainsi que les oreilles. Les yeux sont peints en *bleu de ciel* et en *noir*. Au-dessous du menton on voit le globe de la divinité ailé et accompagné latéralement de deux Agathodémons, qui suit le contour des joues avec ses grandes ailes *jaunes, rouges, bleues* et *blanches*. La coiffure égyptienne qui accompagne le masque doré est couleur d'azur comme la tête extérieure de la momie que nous avons décrite ci-dessus.

La coiffure est entourée d'une espèce de diadème sur lequel sont peints alternativement *des globes, des rosaces* et un œil à la manière égyptienne.

Sur chaque épaule est figuré un Égyptien ayant au-dessus de sa coiffure d'azur l'espèce de mitre qu'on nomme ordinairement *Bonnet d'Osiris*. Ce personnage tient d'une main le sceptre à tête *de schakal* qu'on a pris mal à propos pour la tête d'une *huppe* et signe des cérémonies qui concernent les morts, et de la main gauche élevée au-dessus d'un autel à l'égyptienne sur lequel se trouve placé un objet qu'on ne saurait exactement déterminer.

Au-dessous de ce tableau et sur les côtés latéraux de la momie, est la tête de l'épervier surmonté du globe de la divinité.

Entre ces deux têtes et sur la poitrine du mort, se trouve l'âme de

l'Égyptien à genoux et suppliante aux pieds du grand juge des morts assis sur son throne et accompagné des génies à tête *d'épervier*, de *cynocéphale* et de *schakal*. Sur les deux côtés de cette scène sont deux Égyptiens tenant le sceptre à tête de *schakal*.

Au-dessous se trouve l'ornement en forme d'un collier à seize rangs, composés de rosaces, de fleurs, de feuilles de lotus et autres objets.

La femme agenouillée et accroupie étend ses grandes ailes immédiatement au-dessous du collier. Suit le vautour emblème d'Amoun ou le *Dieu suprême* étendant ses ailes surmontées de la *plume sacrée*. On trouve ensuite la figure du génie à tête de *cynocéphale*, celles des autres, effacées, au milieu de bandes de rosaces se détachant en *rouge* sur fond d'azur, et en *azur* sur un fond *rouge*.

Deux schakals accroupis peints en *noir* et tenant le fléau emblème de la puissance destructrice de Dieu terminent cette colonne de figures emblématiques.

Il semble qu'à compter de la *femme ailée* jusques aux pieds de la momie, la peinture qui recouvre cette partie a appartenu à une momie différente que du masque et du reste des peintures.

L'embaumement de cette seconde momie diffère presque entièrement de celui de la précédente.

Les chairs mélangées avec le baume ne forment point une masse solide et compacte; elles sont au contraire tombées entièrement en poussière fraîches et grasses au tact, ce qui semblerait indiquer que ce cadavre avait été embaumé par *injection fluide*⁽¹⁾.

Les mains du mort *sont croisées sur la poitrine*.

Les os sont dépouillés entièrement des chairs et du baume, tandis que dans la 1^{re} momie, ils en sont presque enveloppés et entièrement pénétrés.

L'extrême évasement du bassin nous porte à croire que cette momie était celle d'une jeune-fille.

3. MOMIE D'IBIS.

Cette caisse oblongue était recouverte d'une planche sur laquelle se trouvent des hiéroglyphes peints en noir, sans aucune préparation. Le simulacre

⁽¹⁾ Ces momies contiennent dans leur intérieur quelques portions d'une terre noirâtre. (Note marginale sur le manuscrit.)

de momie avec un masque peint renfermait les restes d'un ibis embaumé par les mêmes procédés que le n° 1. Ces espèces de momies d'oiseau sont assez rares.

4° MOMIE D'IBIS.

Ce vase conique de terre cuite contenait aussi un ibis. Le couvercle était fixé avec du mastic — Ces momies se trouvent *en une immense quantité* aux environs des Pyramides à *SSakharah* principalement et aux environs de *Djizéhs*, *Dacchour* et Meïdoun, quoique Strabon (lib. 17) prétende que les ibis étaient élevés à Ibiu ville voisine d'Hermopolis (Schmoun) où ils étaient enterrés, selon Hérodote, lib. II. Il reste encor beaucoup de plumes qui nous portent à croire, par leur couleur, que c'était un *ibis blanc*.

5°. 6°. CANOPES.

Ces vases nommés vulgairement et improprement appelés Canopes sont d'albâtre oriental, servaient aux embaumements et n'étaient point regardés comme des dieux ainsi que le disent plusieurs auteurs qui font du culte égyptien une religion stupide et extravagante. L'un d'eux dont le couvercle représente une tête de *schakal* est encore entièrement rempli de baume de momie, ce qui en déterminant irrévocablement l'usage de cette espèce de vase détruit la fable ridicule du *Dieu Canope*. Il a un pied 2 pouces de hauteur. Le second plus grand d'un demi pouce que le précédent de même matière, et dont le couvercle offre la tête d'un cynocéphale, est entièrement vuide. Il paraît cependant qu'il a servi au même usage que l'autre.

Tous les deux ont sur leur partie antérieure une table d'hiéroglyphes gravés en creux sur quatre colonnes perpendiculaires. L'inscription hiéroglyphique de l'un ne diffère que très peu de celle de l'autre, ce qui est une remarque importante à faire.

On ne trouve que les têtes de *schakal*, d'*épervier*, de *cynocéphale* et de *femme* qui soient employés à orner le couvercle des vases destinés à renfermer le baume de momie. Ces quatre têtes sont celles des génies qui président au jugement de l'âme des morts, ainsi que nous l'avons vu en décrivant les peintures des momies du cabinet de Grenoble.

Ces vases avec leurs 4 différentes têtes se trouvent figurés sur les peintures

des papyrus et de toiles de momie. On en possède dans les divers cabinets, en albâtre et avec des têtes d'*épervier*, de *schakal* et de *cynocéphale*, ceux à tête de femme sont excessivement rares; cependant Pietro della Vallé dans son voyage d'Égypte, ainsi que Niebuhr, en ont trouvé dans les catacombes de *SSakarah* et en d'autres lieux.

7°.

Fragment en granit noir égyptien à petits grains vulgairement appelé *basalte d'Égypte*. Ce morceau faisait partie d'une de ces figures à genoux et accroupies nommées *pastophores*; il est de travail égyptien. La figure dont il reste le genou et la main tenait devant elle une tête de femme à oreilles de lion ou de vache couverte de la coiffure ordinaire des Égyptiens. Sur cette tête est une petite table ornée d'hiéroglyphes et sous le cou on remarque le commencement d'une autre bande.

Cette tête qu'on retrouve sur les chapiteaux du fameux temple de Dendérah est assez fréquente sur les monuments égyptiens et encor plus sur ces pierres gravées. Le camée du baron Van-Hoorra représente cette même tête.

8.

Terre vernissée de 4 pouces environ de hauteur. Elle est poussée au moule. Elle est couverte d'un émail verdâtre et peu brillant. Les deux mains sortent du vêtement; l'une tient le fléau et l'autre la charrue qu'on nomme improprement sceptre d'*Osiris*. Sur le devant depuis les mains jusques à la plinthe il règne une colonne d'hiéroglyphes en creux. La base même de cette petite figurine en est ornée ce qui est assez rare.

Une singularité qui distingue cette terre cuite ou porcelaine égyptienne de la grande quantité qu'on en possède dans les cabinets, c'est que la coiffure et les hiéroglyphes sont peints en vernis noir. Cette particularité rend cette porcelaine très curieuse.

9

Cette autre terre vernissée est d'un travail plus grossier que la précédente, elle porte les mêmes attributs. Elle a la *barbe* ou la *feuille de persée* de plus que

l'autre. Une bande d'hiéroglyphes fait le tour de sa poitrine; une autre la coupe transversalement jusques à la base.

En général, elle est moins soignée que le n° 8.

10.

Cette figure d'Isis tenant dans ses bras le petit Horus est fausse et de fabrication européenne.

Le derrière de la coëffure est chargé de signes cabalistiques et astronomiques modernes.

11.

Ce petit bronze n'est pas plus authentique que le précédent; c'est une figure d'Osiris qu'on a voulu faire. Elle est d'un très mauvais travail.

BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE.

CABINET DES ANTIQUES.

1° EGYPTE.

N° 1. *Vase d'albâtre* de 11 pouces de hauteur. Le couvercle d'environ 4 pouces $\frac{1}{2}$, de même matière, représente la tête d'un cynocéphale. La panse du vase est orné d'un rectangle renfermant quatre lignes perpendiculaires d'hiéroglyphes.

N° 2. *Vase d'albâtre* ayant à peu de chose près les mêmes proportions que le précédent. Le couvercle représente une tête de *schakal* ou loup-égyptien.

Ces deux vases auxquels on donnait jadis le nom impropre de *Canopes* ont été trouvés dans les hypogées de l'Égypte où on les plaçait à côté des corps embaumés.

Le vase à tête de schakal était plein de baume; en 18... le baume étant fondu au bain-marie, on trouva au fond du vase un *cœur humain* enduit de baume et enveloppé dans une toile également enduite de baume; on remarqua dans l'intérieur du vase un mélange de baume et de paille de riz.

Une partie du baume renfermé dans le vase à tête de schakal a été jeté dans le vase à tête de cynocéphale qui paraît en avoir contenu autrefois.

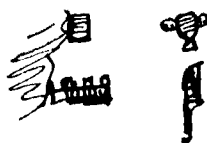
N° 3. *Cœur humain* embaumé : trouvé dans le vase n°= Toile de lin enduite de baume servant d'enveloppe.

N° 4. *Momie d'ibis* renfermée dans un vase de terre cuite dont le couvercle hémisphérique était luté : ce vase vient des hypogées de *Sakkarah* qui en renferment plusieurs millions du même genre.

N° 5. *Ossements et plumes d'Ibis* tirés de la momie n°.

N° 6. *Momie d'ibis* enveloppée de bandelettes de lin et couverte d'un masque humain : elle est renfermée dans une bière de sycomore dont le couvercle est orné d'hiéroglyphes tracés au pinceau et à l'encre noire.

N° 7. Fragment d'une *figure pastophore* de basalte égyptien (roche d'amphibole et de feld-spath ou Grünstein) dont il reste la main gauche et le genou : cette statue qui était agenouillée tenait entre ses mains une tête symbolique d'Isis voilée à oreilles de chatte. La plus grande partie de cette tête existe encore. Au-dessous de la tête d'Isis était une liste ornée d'hiéroglyphes en creux dont quatre seulement sont restés.



Les deux premiers font partie du groupe qui forme le nom de l'*Égypte* dans l'Inscription de Rosette.

Sur la tête même d'Isis est une table carrée portant une inscription hiéro-

glyphique dont voici la copie et la traduction d'après le sens qui est attribué à ces mêmes signes dans le monument de Rosette.



Osiris *dieu sauveur, dieu bienfaisant.*

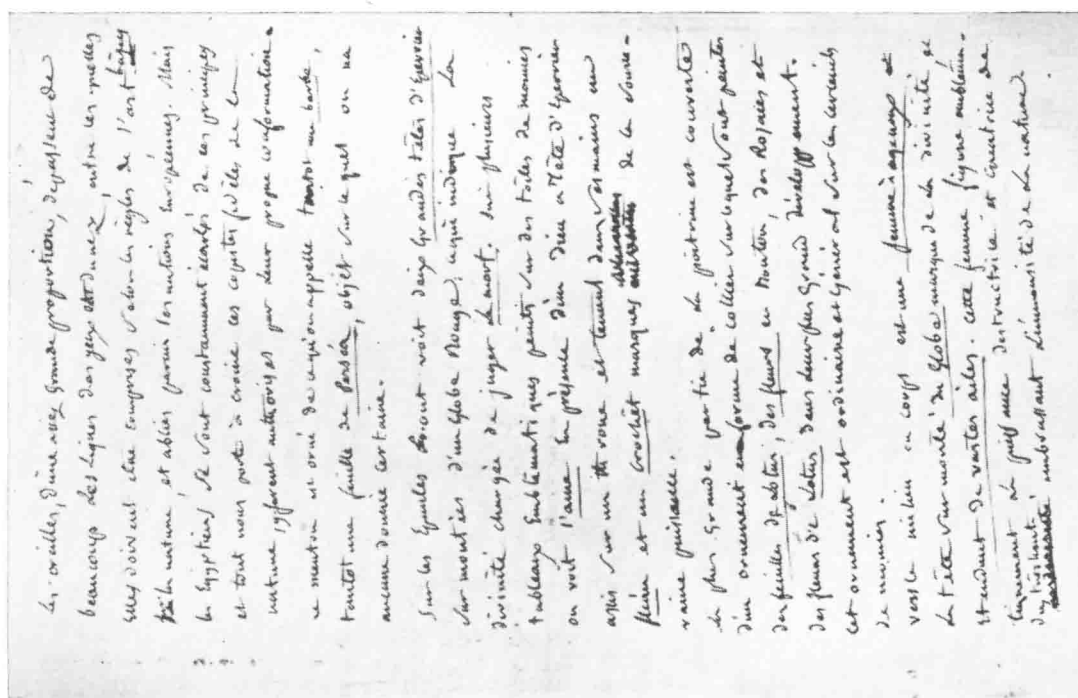
Le fragment a 6 pouces et $\frac{1}{2}$ de hauteur totale.

N° 8. Figurine en gaine ayant la forme ordinaire des momies en porcelaine égyptienne verte (hauteur 4 pouces).

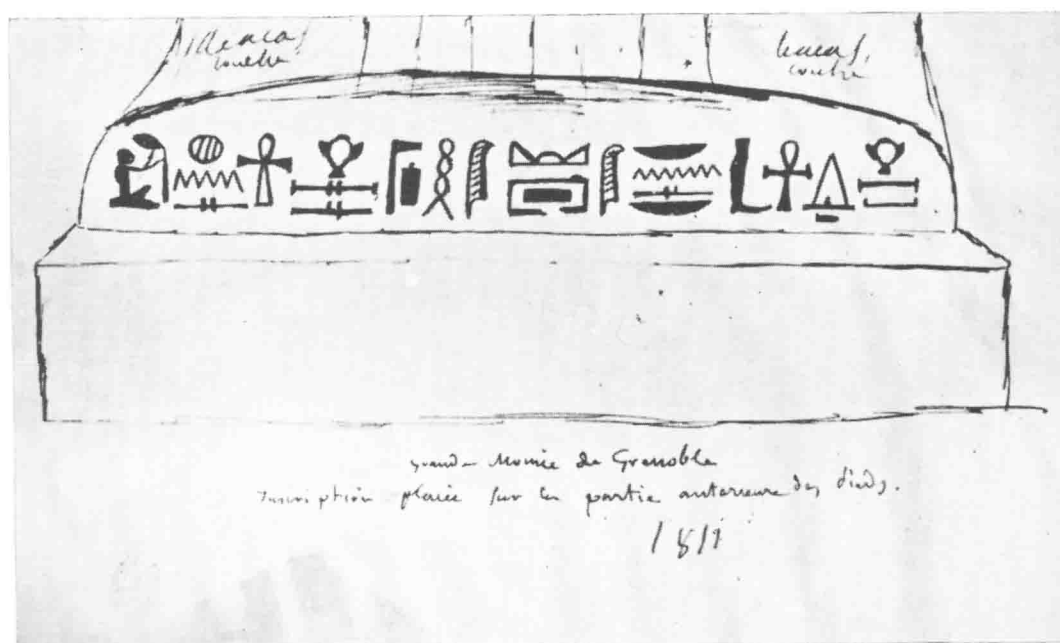
Les deux mains sont croisées sur la poitrine; l'une tient la *charrue* symbolique et la corde à laquelle pend l'espèce d'étole jetée ordinairement sur l'épaule gauche; l'autre est armée d'un instrument recourbé semblable à *la bêche* des agriculteurs figurés sur le bas-relief d'Elethya.

Cette figurine est ornée d'une bande horizontale d'hiéroglyphes qui entoure le corps et d'une bande perpendiculaire qui descend jusques à l'extrémité des pieds.

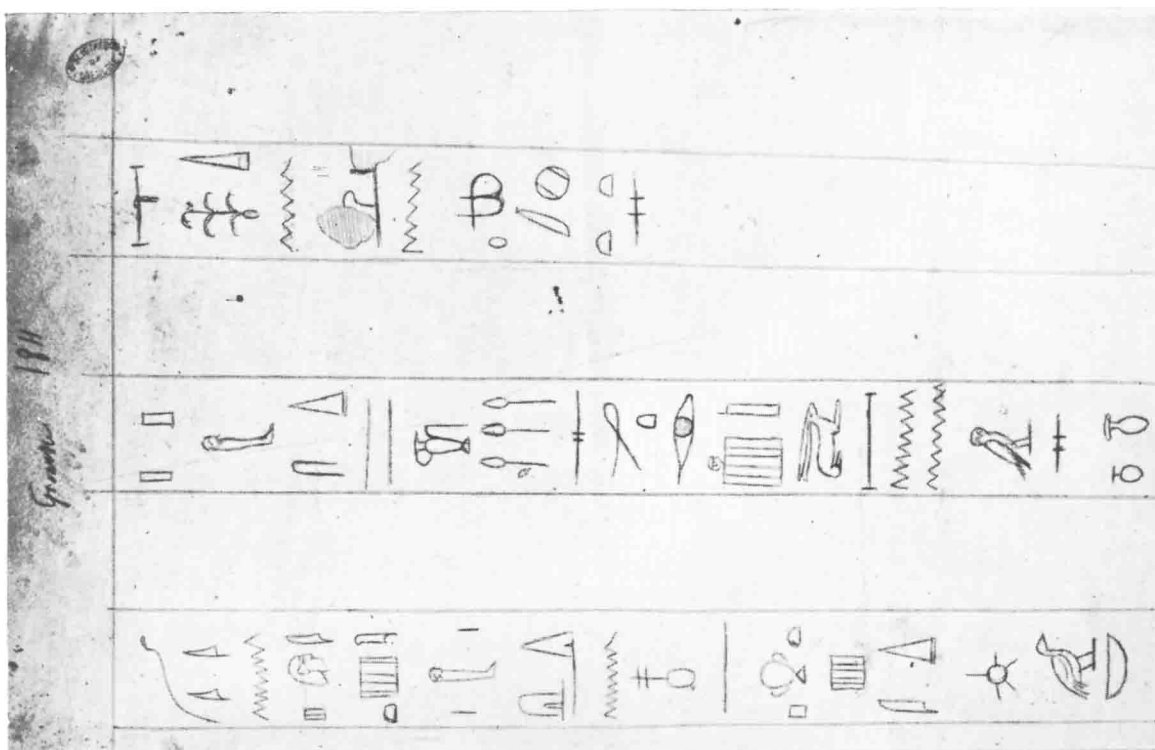
Les hiéroglyphes sont en creux et poussés au moule.



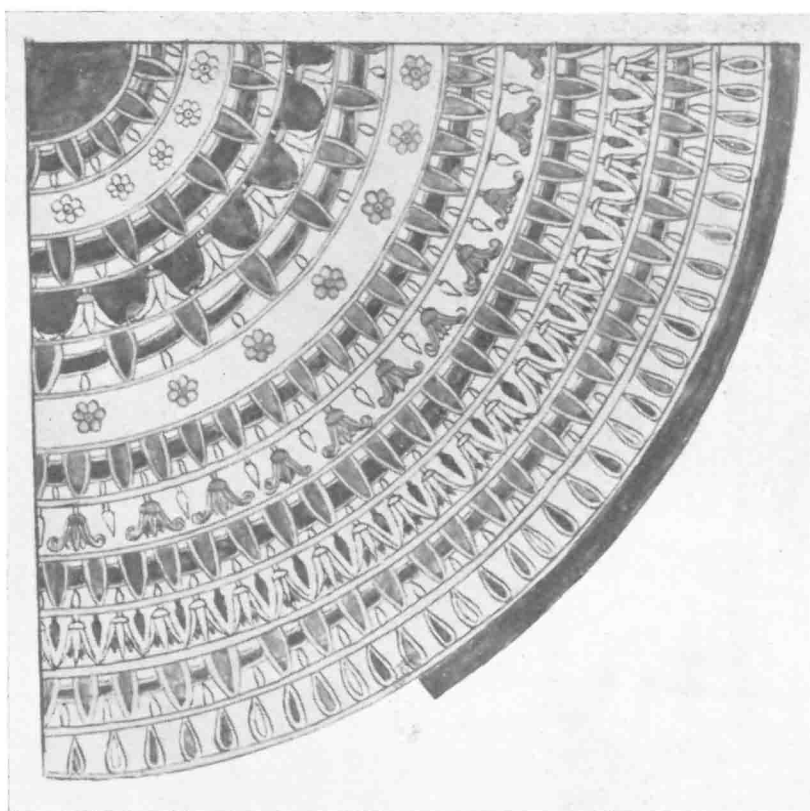
1. — Fac-similé de la deuxième page du manuscrit de Champollion.



2. — «Grande momie» : texte devant les pieds.



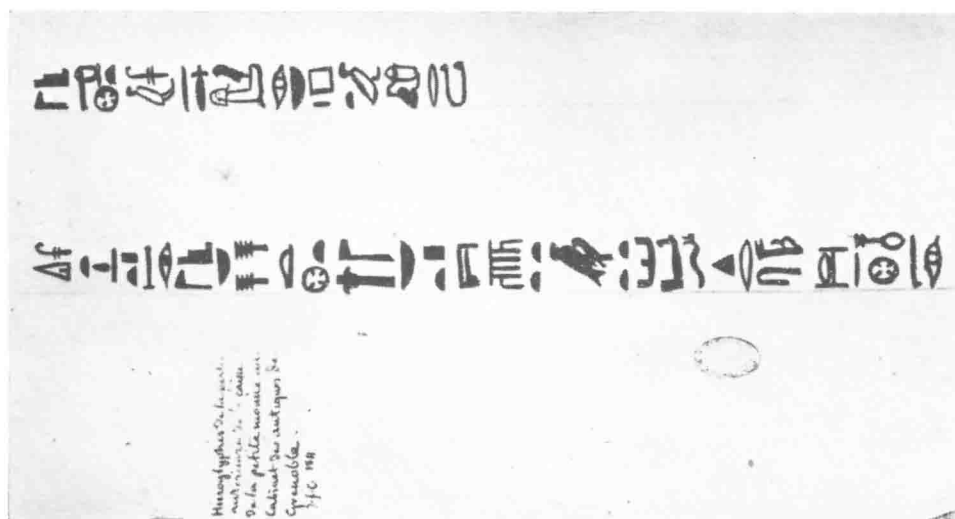
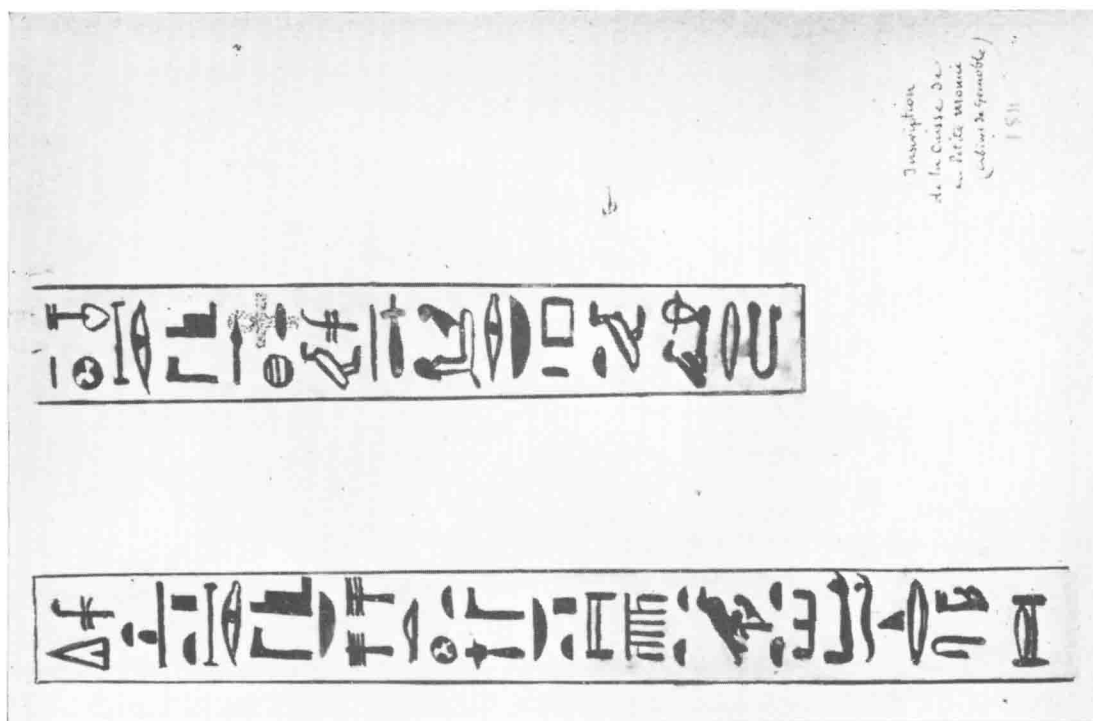
1. — «Grande momie» : texte à gauche de celui de la planche III.



2. — «Grande momie» : moitié du collier.



«Grande momie» : texte du devant du cercueil.



«Petite momie» : deux copies du texte vertical sur le devant du cercueil.